



Tél : 04 67 15 74 32

Mel : fo.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/034/>

Compte rendu du CTL du 20/04/2017

Etaient présents : FO, CGT, Solidaire , UNSA.

Pour vote, étaient présentés :

-Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Cournonterral :

A la demande des agents , les horaires d'ouverture au public ont été modifiés afin de permettre la fermeture du poste tous les après- midi. Le volume horaire de réception du public passe ainsi de 18 heures à 16 heures hebdomadaires.

A compter du 2 mai 2017, la trésorerie de Cournonterral sera ouverte au public de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.

FO est opposée à la réduction des heures d'ouverture au public. Cependant cette demande émanant de la totalité des agents du poste, vos élus se sont abstenus.

- Mise en place des SPFE dans l'Hérault : désignation des comptables chargés du recouvrement des créances patrimoniales.

Le 2 mai 2017, deux services de publicité foncière et d'enregistrement sont créés dans l'Hérault : SPFE Béziers 2 et SPFE Montpellier 2.

Cependant le logiciel FIDJI n'étant pas opérationnel, les AMR (avis de mise en recouvrement) ne pourront être traités par les SPFE et devront continuer à être traités par les SIE. Pour être en conformité juridique, notre ministre a pris le décret n°214 du 20 février 2017, l'autorisant. Pour son application un arrêté doit être pris localement pour désigner les SIE concernés.

Nous avons rappelé notre opposition à ces fusions. Une fois de plus, nous dénonçons la démarche de l'Administration qui impose des restructurations à marche forcée sans engager de réflexion préalable et sans s'assurer de la compatibilité des logiciels dédiés.

Une fois de plus la Direction a mis la charrue avant les bœufs et in fine ce seront encore les agents qui vont en pâtir.

Les OS ont voté unanimement contre.

-Gel du poste de comptable au SIE biterrois :

Pour mémoire, dans l'ASR 2017, le projet de fusion des SIE Béziers et SIE biterrois a été le seul reporté au 1^{er} janvier 2018 pour ne pas pénaliser le comptable du SIE biterrois. Cependant ce comptable part en retraite au 1^{er} octobre 2017. On nous propose de voter pour le gel du poste de comptable de ce SIE dans l'attente de la fusion. L'interim sera assuré par le comptable du SIE de Béziers.

FO s'est étonné de se trouver dans ce cas de figure et s'est donc abstenu au moment du vote.

-Programme local 2017 de la formation professionnelle.

FO a demandé plus de communication sur la e-formation (mise à disposition des salles, diffusion des planning aux chefs d'unités,..)

FO regrette que les agents ne puissent bénéficier de cours d'anglais technique sur les différents métiers.

FO a interrogé la Direction sur les moyens humains mis à la disposition du secteur de la formation professionnelle en 2017. Cette dernière a reconnu l'importance de la formation et assuré la stabilisation des effectifs de l'équipe de formation.

FO a voté pour.

-Pour information, étaient présentés :

-Bilan local de la formation professionnelle 2016 :

FO s'est interrogé sur la disparité entre les taux de formation continue alloués aux différentes filières à savoir 16,44 % pour la Gestion publique et 67,80 % pour la filière fiscale, et 15,76 % pour les métiers transverses.

En ce qui concerne les préparations aux concours, FO a déploré l'absence de préparation au concours de contrôleur 1^{ère} classe. La Direction va mener une réflexion en ce sens.

-Pôle de gestion des consignations :

La CDC a décidé de regrouper son activité sur 2 grand pôles, l'un à Nantes et l'autre à Lyon. Le pôle de Montpellier verra son activité transférée sur Nantes en 2018.

Cela aura de nouveau pour conséquence la perte 3,3 ETP pour notre Direction.

FO regrette une fois de plus l'éloignement des structures par rapport aux usagers.

Les questions diverses ont porté sur l'avancement de plusieurs points évoqués lors des précédents CTL.

Vos élus en CTL